



communiqué

No: 47
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 1ER MAI 1978

DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ
ÉCONOMIQUE MIXTE
CANADA-BRÉSIL
BRASILIA, 25 - 27 AVRIL
COMMUNIQUÉ CONJOINT

La deuxième réunion du Comité économique mixte Canada-Brésil s'est tenue à Brasilia du 25 au 27 avril. Au cours de cette réunion, les deux délégations ont étudié l'évolution des relations bilatérales entre leurs deux pays, ont cerné certaines possibilités d'expansion de leur collaboration commerciale et industrielle et se sont penchés sur les moyens de réaliser une coopération plus étroite sur les plans technique, scientifique et technologique.

Les participants ont procédé à un utile échange de vues sur la conjoncture économique mondiale et sur les négociations commerciales multilatérales qui se poursuivent actuellement à Genève. A cet égard, le Comité a fait remarquer que les deux gouvernements s'entendaient sur la nécessité d'établir une meilleure collaboration multilatérale afin de mieux équilibrer le commerce international; en outre, il a souligné l'importance de conclure un accord satisfaisant concernant la question des tarifs et d'un code de conduite en matière de mesures non tarifaires. De plus, les participants ont pris acte de l'importance qu'attachent leurs gouvernements respectifs aux dispositions de la Déclaration de Tokyo relative aux bénéfiques supplémentaires et au traitement différentiel applicables aux pays en développement.

Les délégués ont échangé des renseignements sur la conjoncture économique, agricole, minière et énergétique dans leurs deux pays et ont notamment exposé les politiques nationales adoptées par leur gouvernement dans ces secteurs. Sur la proposition du Canada, il a été convenu que les deux pays étudieront leur structure industrielle en vue de cerner les occasions d'accroître leur coopération sur les plans commercial et industriel. A sa prochaine réunion, le Comité économique mixte pourra étudier les recommandations qui lui seront soumises à cet égard.

Il a été décidé que le groupe d'étude de l'agriculture tiendrait sa première réunion en septembre, à un endroit et à une date qui conviendront aux deux parties.

Dans le cadre de son étude des secteurs minier et énergétique, le Comité a décidé de poursuivre les consultations de façon à accroître la coopération constructive dans ces importants secteurs. La délégation brésilienne s'est dite satisfaite des échanges qui ont actuellement lieu dans ces secteurs et a cité à titre d'exemple le voyage qu'un groupe de représentants de Petrobras effectuera bientôt au Canada afin de visiter les fournisseurs canadiens de services et d'équipement dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation de gisements de pétrole off-shore. Les délégués canadiens ont mentionné la participation cette année du gouvernement et de sociétés du Canada à "Energie 1978" et à "Offshore Brazil".

Après avoir passé en revue l'évolution du commerce canado-brésilien, le Comité a conclu qu'il était certainement possible d'améliorer de façon marquée les échanges commerciaux entre le Canada et le Brésil et a convenu de poursuivre les efforts qu'il déploie dans ce sens. En outre, les parties intensifieront leur recherche des possibilités d'une coopération industrielle plus étroite. De plus, on a discuté de façon constructive des contraintes commerciales qui entravent actuellement certaines exportations du Brésil vers le Canada, et la délégation brésilienne a souhaité que ces problèmes soient rapidement réglés. La délégation canadienne a constaté avec satisfaction que, depuis la première réunion du Comité mixte, le Brésil avait quelque peu assoupli ses restrictions concernant les importations, et a exprimé le souhait que le Brésil adopte bientôt une politique plus libérale à cet égard.

Les deux parties ont fait part de la satisfaction de leur gouvernement respectif concernant le deuxième programme de coopération technique entre le Canada et le Brésil - 1977-1981, dans le cadre duquel 17 des 23 projets ont déjà été mis en oeuvre. En outre, les participants ont étudié certaines innovations en matière de coopération, entre autres dans le secteur industriel et dont certaines pourraient être appuyées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par d'autres programmes gouvernementaux du Canada et du Brésil.

Les connaissances spécialisées et les ressources du secteur privé de chacun des pays devraient être mises à contribution dans le cadre de projets conjoints, par l'échange de services techniques et de services-conseils et grâce à d'autres initiatives communes.

Les délégués ont convenu que le Comité mixte avait manifestement prouvé sa valeur en tant que tribune où sont menées des discussions concernant les relations bilatérales et interna-

tionales et en tant qu'instrument de recherche sur les possibilités de collaboration dans les domaines commercial, industriel et économique. Ils ont fait remarquer lors de la visite de M. Jamieson au Brésil l'an dernier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et son homologue brésilien, avaient confirmé le rôle du Comité à l'égard de ces questions importantes.